

Mission Maternelle

Département de la Charente

Groupe de travail

Coéducation Famille - Ecole

Document à destination des équipes pédagogiques des écoles maternelles.



LIRE ◇ PENSER ◇ CONTEXTUALISER ◇ AGIR

Le contenu de ce document a été rédigé par des professionnels de l'Éducation nationale et des partenaires (parents d'élèves) impliqués dans un groupe de travail attaché à la « Mission Maternelle » du département de la Charente.

Les contenus s'appuient sur les pratiques de chacun, sur les réflexions d'auteurs cités dans la bibliographie.

Les actions et stratégies ne sont pas des « recettes », elles méritent d'être lues, pensées, contextualisées puis mises en action par les équipes pédagogiques qui le souhaitent.

Coéducation à l'école maternelle

En France, l'instruction primaire est obligatoire pour les enfants des deux sexes, français et étrangers, âgés de six ans révolus. Depuis les années 90, de nombreux enfants non soumis à l'obligation scolaire sont scolarisés dans les écoles maternelles : la préscolarisation massive, de plus en plus précoce, constitue en France un véritable phénomène social.

Au delà des soucis de gestion de la garderie des petits enfants, quels peuvent être les enjeux et l'utilité de la scolarisation des enfants de deux, trois ou quatre ans ?



Favoriser la réussite de chacun, lutter contre l'échec scolaire

En 1988, les résultats des évaluations menées par le ministère de l'Education nationale en juin 1979 au cours préparatoire, en 1983 et 1987 au cours moyen deuxième année, fournissent des précisions quant à l'efficacité de l'enseignement préélémentaire, notamment de la quatrième année en amont de l'âge légal de scolarité obligatoire. « D'une façon générale, on observe qu'à chacune des évaluations, les élèves réussissent d'autant mieux qu'ils ont fréquenté l'école maternelle plus longtemps¹. »

Si les écarts de réussite sont plus nets au cours préparatoire, ils subsistent en cours moyen deuxième année : ce sont les élèves préscolarisés pendant quatre ans qui réussissent le mieux en français et en mathématiques².

Ainsi, la durée de la fréquentation de l'enseignement préélémentaire, notamment dès trois ans voire deux ans, apparaît comme un moyen de préparer efficacement la réussite des élèves en français et en mathématiques, disciplines largement valorisées en milieu scolaire.

¹ *Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*, Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, Paris, éd. 1988, p. 102-103.

² *Ibid.*

Les acteurs de la Coéducation à l'école maternelle

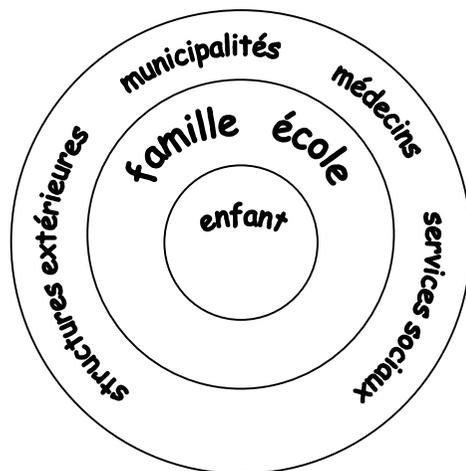
« Coéducation à l'école maternelle », cette formule nécessite une définition appropriée au contexte scolaire. Coéduquer un enfant scolarisé à l'école maternelle implique la présence de deux types d'acteurs : les parents et l'équipe pédagogique. Chacun de ces acteurs apporte parallèlement à l'enfant une éducation propre au milieu familial ou au milieu scolaire.

Les objectifs de chacun des acteurs visent certains buts convergents : former, instruire, apporter des connaissances diverses, transmettre des valeurs, permettre à l'enfant de devenir un citoyen responsable et autonome dans sa vie personnelle et professionnelle.

Dans le contexte scolaire, la coéducation Ecole / Famille implique un respect mutuel des acteurs, cette confiance rassurera l'enfant et autorisera l'élève à s'impliquer dans l'« aventure des apprentissages ».

La coéducation à l'école maternelle associe un autre type d'acteur qui sont les élus, les décideurs. Ils offrent des conditions matérielles d'accueil et de travail favorables et participent ainsi à la réussite scolaire visée pour chacun des élèves.

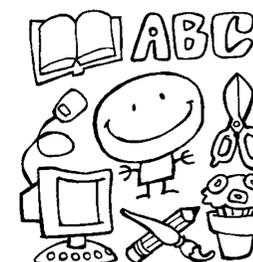
Pour certains enfants, d'autres structures (médecine, services sociaux, CMP,...) interviennent également.



Le rôle de chacun des acteurs

Pour les parents, la scolarisation précoce de l'enfant est un choix délibéré, rapidement justifié par les satisfactions procurées par le constat des progrès considérables réalisés par le petit dans tous les domaines.

Quel que soit le milieu socioculturel d'appartenance, les parents envisagent l'avenir de l'élève de deux ou trois ans et ses réussites sont considérées, à juste titre, comme étant de bon augure. La confiance accordée par la famille aux possibilités présentes et futures de l'enfant dépend largement des premiers moments scolaires.



Scolariser son enfant, c'est :

- 1) préparer son enfant à son futur rôle d'écolier
- 2) rencontrer le directeur de l'école maternelle et participer aux réunions d'information proposées par l'équipe pédagogique
- 3) s'informer sur les objectifs, les contenus et le fonctionnement de l'école maternelle française ◇ programmes officiels de 2002
- 4) échanger avec son enfant :
 - Avant la rentrée ◇ pour évoquer les lieux, l'équipe, les activités, le déroulement des journées.
 - Durant la période scolaire ◇ pour connaître les ressentis du petit élève : le rassurer, l'informer, en parler à l'enseignante. Pour connaître les activités scolaires et apprentissages réalisés.

Le rôle de l'enseignant : le directeur, les équipes pédagogique et éducative ont la lourde responsabilité de favoriser la coéducation entre l'école et la famille. C'est à eux que revient la charge d'établir la confiance nécessaire des parents afin que le dialogue s'installe et que la confrontation des cultures scolaires et familiales puisse s'effectuer de manière constructive et complémentaire au profit de l'enfant, de l'élève.

Les enseignants mettront en place dans leurs écoles des actions adaptées aux différents contextes, aux particularités des familles ◇ références :

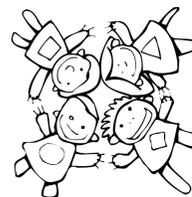
- aux actions nommées dans le tableau en fin de document
- aux documents proposés dans l'atelier scolarisation des enfants de moins de trois ans : document à destination des équipes pédagogiques et document à destination des familles.

Le rôle des élus, les décideurs :

Leur rôle n'est pas moindre que pour les autres acteurs.

Les élus, les services techniques municipaux, les architectes et autres spécialistes jouent un rôle déterminant dans les décisions relatives aux constructions scolaires, à leurs transformations ; les réalisations, quelles qu'elles soient, auront des effets importants puisque ces bâtiments seront utilisés durant cinquante, voire cent ans, par des générations d'enfants.

L'espace scolaire constitue un des moyens d'aider l'enfant à se construire, et cet enjeu mérite bien que *tous*, élus, représentants de collectivités locales, de l'Éducation nationale, enseignants, architectes, techniciens, parents, veillent à ce que cet espace soit conçu non seulement pour assurer la sécurité des petits *mais aussi* pour favoriser les apprentissages des écoliers, leur socialisation.



La place de l'enfant, de l'élève, dans la coéducation :

Il s'agit, pour lui, de s'adapter à l'école où il passera trois ou quatre ans en maternelle, dix ans de scolarité obligatoire et souvent plusieurs années au-delà. Il n'est pas du tout indifférent pour son avenir scolaire qu'il débute ce long parcours par des réussites, par rapport à lui-même, à ses pairs, qu'il découvre ses possibilités, qu'il soit reconnu « le meilleur » dans tel domaine par ses camarades, les enseignants, les parents...

Les progrès encouragent l'enfant à entreprendre, persévérer et, progressivement, élaborer des démarches lui permettant de surmonter les difficultés et d'aboutir à la réalisation de son projet.

Sa confiance en lui-même dépend, et pour longtemps, des résultats de ses premières initiatives. Le climat de confiance construit par les adultes et professionnels qui l'accompagnent dans son instruction et éducation favorisera les tâtonnements nécessaires à la réussite de l'élève.

Être élève à l'école maternelle, c'est :

- accepter la séparation (parents, objet transitionnel)
- vivre à côté puis avec les autres en acceptant de partager les adultes, les jeux, l'espace.
- s'intégrer dans un groupe
- communiquer avec les adultes et avec ses pairs
- adhérer à des projets en participant à des activités
- apprendre une culture scolaire
- s'ouvrir au monde
- devenir autonome

Une confiance partagée entre la famille et l'école

Quatre grands principes guident les premiers temps de la scolarisation, acceptés et respectés, ils favoriseront la confiance attendue entre l'école et la famille.

1) **La maturation** : au moment où l'enfant entre à l'école maternelle, il est en train d'achever un lent processus de maturation physiologique (sphincters, myélinisation, consolidation de la marche...) et psychologique (se séparer de ses parents, accepter d'agir avec d'autres enfants...).

2) **La transitionnalité** : « *ensemble des actes qui banalisent la séparation et évitent la rupture avec le milieu familial* » (Jacques Levine).

La transitionnalité ne peut être réduite à la gestion des quelques objets apportés par l'enfant à l'école. Elle s'inscrit dans les registres de la coéducation.

3) **La coresponsabilité** : la coresponsabilité des parents et des professionnels de l'école s'inscrit dans les logiques d'articulation, de communication, de compréhension réciproque et de congruence recherchée sans *a priori* sur les valeurs parentales, sans déni réciproque des rôles.

L'adaptation de ce principe nécessite que l'école rende ses missions lisibles et explicites.

4) **La socialisation** : la notion de socialisation va au-delà des modèles traditionnels et en usage dans les classes (compétences définies dans les Instructions Officielles de 2002). D'autres modes de socialisation sont à expérimenter dans les classes. :

- ceux qui sont liés au passage d'un milieu à un autre : quitter la maison, apprendre à vivre à l'école.
- ceux qui conditionnent la construction identitaire : aider l'enfant à sortir du couple « mère-enfant ».

Pour l'application de ces quatre grands principes dans la coéducation, les rôles respectifs de l'école et de la famille supposent être répartis. Pour que la coéducation puisse se développer, les conditions évoquées ci dessous sont nécessaires.



La relation maître-famille est centrée sur l'enfant.

- Les attentes, les convictions, les valeurs, les craintes, les questions des parents sont écoutées : celles de telle famille et non une vision généralisée des familles ou une attribution systématique de qualificatifs ou de disqualifiants du type « les familles d'aujourd'hui sont démissionnaires ». Sans ce travail d'écoute, pas de médiation possible.
- Les finalités, l'organisation, les méthodes, les priorités de l'école sont publiées, explicitées, référées à des exemples concrets ; chaque enseignant en est porteur ; cette démarche correspond à une communication et non une justification.
- Il n'y a pas de coéducation possible si, *a priori*, la famille est déniée dans ses fonctions et réduite à ses incapacités. La coéducation passe souvent par une restauration du sentiment de sa responsabilité éducative.

La place de l'écrit dans la coéducation Famille / École



Les rencontres entre l'école et la famille sont, lorsque cela est justifié, complétées par une trace écrite adaptée aux besoins de la situation.

Tout projet, comme celui de la scolarisation d'un enfant, doit s'appuyer sur des objectifs, des stratégies, des tâches distribuées à divers acteurs. La définition écrite et précise du projet d'instruction et d'éducation de l'enfant mérite d'être déclinée par écrit à certains temps de la scolarité.

- Exemple :
- rôle de l'école maternelle
 - fonctionnement de l'école de secteur
 - description du fonctionnement de classe
 - présentation d'un projet pédagogique
 - évocation d'un projet (cahier de vie)

Les familles pourront ainsi relire ou se faire lire les propos tenus à l'école par le directeur ou l'enseignant, les interprétations erronées seront écartées et les informations oubliées seront ainsi rappelées.

La coéducation Famille / École, c'est pouvoir, savoir se parler, s'écouter et s'entendre :

Un groupe d'enseignants spécialisés a travaillé sur le thème de la communication au sein de l'école et plus particulièrement sur la conduite d'entretien avec les parents d'élèves. Cette production proposée aux équipes pédagogiques pourra accompagner les réflexions des conseils de maîtres de cycles et les directeurs.

(Annexe : Conduire un entretien avec des parents d'élèves et Petit détour théorique)

Penser puis agir

Dans ce tableau, des propositions d'actions sont énumérées à destination des *équipes pédagogiques / éducatives*, des *familles*, de *l'école et des familles*.

| Équipes pédagogiques / éducatives | Familles | École / Famille |
|--|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> - installer un « espace parents » dans l'école : table, chaise + bibliothèque (livres, revues, fichier...) - mettre en place différents moyens de communication avec les familles : <ul style="list-style-type: none"> - tableau d'affichage (extérieur et dans l'école) - cahier de liaison - cahier de vie de la classe - ... - travailler avec les associations de quartiers ◇ rencontres avec les familles étrangères ou appartenant à la communauté du voyage. - Lancer un site informatique pour l'école <ul style="list-style-type: none"> ◇ infos ◇ forum | <ul style="list-style-type: none"> - café de parents - lecture d'ouvrages proposés dans la bibliothèque de l'école - réunions animées par les parents élus <ul style="list-style-type: none"> - préparation du conseil d'école - organisation de fêtes - ... - soirée à thème (intervenant) puis débat ◇ soirée organisée par les parents élus. - Création d'une association ex. « les amis de l'école » ◇ puis animations diverses à destination des élèves et/ou des parents. <p style="margin-left: 40px;">Exemple : Un psychologue travaille avec des parents au sein d'une association ◇ soutien à la parentalité (feuille)</p> | <p><u>Réunions :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de rentrée (printemps – septembre) - suivi des apprentissages de l'élève - présentation d'un projet scolaire - réflexion autour d'un thème (avec intervenant – exemple : l'hygiène de vie de l'enfant) <p><u>Dans la classe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - temps de l'accueil ou de la sortie - atelier « jeux traditionnels » au moment de l'accueil ◇ ex : parents et enfants jouent aux dominos - parents interviennent dans un projet scolaire (métier, culture, danse, cuisine...) <p><u>Dans l'école :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - bibliothèque des parents - organisation d'une fête de l'école : actions des enfants et parents (ex : chorale) <p><u>Rencontres individuelles :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - ponctuelles - programmées (ex : bilans) <p><u>Structure passerelle :</u> conduire un projet avec les élus et les professionnels de la garderie municipale.</p> |

Une action à mettre en œuvre : «La bibliothèque des parents »

L'idée de départ est de proposer aux parents, à l'intérieur de l'école, un lieu qui leur serait réservé, où ils puissent trouver de la documentation, discuter entre eux, s'approprier le lieu 'école'.

La documentation proposée peut être de différents types : ouvrages spécialisés à emprunter, magazines (type 'Enfants', Journal des Professionnels de l'Enfance,...), brochures d'information,...



Plusieurs brochures rédigées pour la Mission Maternelle pourront être présentées.

Elles se présentent sous formes de fiches photocopiables, téléchargeables sur le site informatique de la Mission Maternelle.

Ces fiches apportent des informations aux parents sur des thèmes importants de l'enfance en relation avec l'école maternelle : la formulation écrite est volontairement simple et la présentation attractive.

Les premières brochures (voir en Annexe) éditées traitent les thèmes suivants :

- le langage : « *Parler, c'est important* »
- le jeu dans les apprentissages : « *Jouer, à quoi ça sert ?* »
- la motricité : « *Bouger, à quoi ça sert ?* »
- la séparation : « *C'est dur de laisser partir Maman* »
- la lecture avec les petits : « *Tu me lis une histoire ?* »

D'autres fiches pourront ensuite s'y ajouter et seront proposées sur le site. Les équipes pédagogiques, dans leurs écoles, pourront relayer cette démarche de manière autonome.

Bibliographie

Scolarisation précoce : un enjeu, Suzanne LECLERCQ – Nathan Pédagogie

AGIEM – Le courrier des maternelles n° 114 – *Dossier Accueillir les petits à l'école maternelle*

Une école pour les tout-petits, accueillir les enfants de deux ans et leurs parents pour une première scolarisation – Anne GANTELET, Georges GAUZEUTE – Hachette éducation

La première rentrée, Maryse METRA, EAP, 2000

La cause des enfants, Françoise DOLTO, Laffont 1997

Jeu et réalité, D. W. WINNICOTT, Gall, 1971

« *Détache-moi* », *se séparer pour mieux grandir*, Marcel RUFO, A. Carrière, 2005

Conduire un entretien avec des parents d'élèves

Pour devenir élève, l'enfant a besoin de se sentir en sécurité à l'école. Il doit notamment être assuré que ses parents ont délégué, en toute confiance, leur mission d'éducation aux professionnels de l'établissement.

Organiser une rencontre parents /enseignants est un moyen de manifester cette collaboration.

Avant l'entretien : la préparation

Il est important de préciser aux parents que les entretiens de bilan ne se feront que sur rendez-vous :

- besoin de temps pour préparer
- assurance de ne pas être dérangé pendant la rencontre
- respect de la confidentialité

Quelles questions se poser pour préparer un entretien ?

.Un entretien, pour quoi ?

Quel est l'objectif de cette rencontre ? Quel but souhaite-t-on atteindre ? S'agit-il d'informer les parents des difficultés de leur enfant ? de leur proposer une consultation externe à l'école ? de leur faire connaître un événement survenu dans la cour ? de récolter des informations ?

Plus le but de l'entretien sera précis, plus le déroulement de la rencontre et le discours ont des chances d'être clairs.

. Un entretien, quelle durée ?

- Lors de l'invitation (qui ne peut pas être une 'convocation') transmise aux parents (par oral ou par écrit), il est souhaitable d'indiquer l'heure de début et l'heure de fin de l'entretien. Une demi-heure semble être une durée appropriée.
- Quand le discours commence à « tourner en rond », ou quand les mêmes paroles ont tendance à se répéter, cela peut signifier que l'essentiel a été dit et qu'il est temps de clore l'entretien, quitte à reprendre rendez-vous ultérieurement s'il reste des points à aborder.

. Un entretien, avec qui ?

- Les deux parents sont invités. Si un seul est présent on peut lui demander de transmettre le contenu de l'entretien à son conjoint absent.
- Les frères et les sœurs de l'élève ne sont pas les bienvenus (respect de la confidentialité, disponibilité des parents...) . Les parents devront en être informé pour trouver, dans la mesure du possible, un moyen de garde pendant la rencontre.
- L'élève concerné doit-il assister à l'entretien ?
L'élève sera d'autant plus acteur de son projet d'écolier qu'il sera informé de ce qui se dit de lui. La présence de l'enfant à l'entretien peut être un levier efficace pour débloquer certaines situations. Il est alors impliqué en temps qu'interlocuteur à part entière et il est souhaitable de lui demander directement son point de vue. De plus, en présence de l'élève, l'enseignant dira toutes ses observations et c'est un exercice intéressant, formateur, que de livrer des éléments positifs ou négatifs devant la personne concernée : on apprend à soigner la forme de ses propos.
Si l'enfant n'assiste pas à la rencontre, l'enseignant prendra un temps, avant l'entretien, pour l'informer de ce qui sera dit à ses parents et préciser qu'un autre temps sera retenu, ensuite, pour relater le contenu de la rencontre.

. Un entretien, quel contenu ?

- Avant l'entretien, l'enseignant relit les productions de l'élève ou les observations qu'il a pu noter auparavant sur son comportement. A l'aide de ces éléments, il renseigne 3 rubriques :
 - *Points forts, points d'appui* :
Quelles sont les qualités de l'élève ? Que réussit-il le mieux ? Quels sont les domaines où il a le plus progressé ?
 - *Points faibles, à surveiller* :
Quels sont les apprentissages, les comportements qui posent le plus problème ?
 - *Les suites envisageables* :
Qu'est-ce qui pourrait être proposé, au sein de l'école, dans la famille, à l'extérieur, pour améliorer la situation ?

Pendant l'entretien : le déroulement

On peut distinguer cinq étapes dans un entretien :

- **Premier temps : informer** (l'enseignant informe les parents)
Rappeler d'abord l'objet de la rencontre.
L'enseignant prend la parole le premier et informe l'élève et ses parents des points forts, des points faibles notés sur la fiche qu'il a préparé auparavant. (Il n'évoque pas pour le moment, les suites envisageables.)
Veiller à prendre de la distance affective par rapport à la situation et à ce que les temps de parole enseignant/parents soient équilibrés.
- **Deuxième temps : s'informer** (les parents informent l'enseignant)
L'enseignant pose alors des questions à l'élève et ses parents pour recueillir davantage d'informations. Il semble important, lors de cette étape, de privilégier les questions qui permettent d'éclairer directement le projet scolaire de l'écolier (comment

se passent les devoirs du soir ?, quel est le passé scolaire de l'enfant ?...) plutôt que les questions d'ordre familial qui pourraient paraître intrusives et n'aideraient d'ailleurs pas forcément à faire évoluer la situation scolaire. C'est également le meilleur moment pour demander à l'élève ce qu'il pense, lui, des éléments exposés précédemment, de son travail à l'école, s'il a des idées pour que les choses changent...

- **Troisième temps : s'impliquer** (l'enseignant s'implique dans le projet)
En s'appuyant sur les « suites envisageables » préparées auparavant et sur les éléments recueillis lors des deux précédentes étapes, l'enseignant décrit ce qu'il propose de mettre en place au sein de la classe, ce à quoi il s'engage pour permettre à l'élève de progresser (contenu +organisation dans le temps).
- **Quatrième temps : impliquer** (les parents s'impliquent dans le projet)
Enfin, l'enseignant invite l'élève et/ou ses parents à s'impliquer également dans le projet d'évolution en en gageant des suites hors ou dans la classe.
- **Cinquième temps : conclure** en reprenant les grandes lignes de l'entretien, et rappeler qu'il est toujours possible de recontacter l'enseignant en cas de besoin.

Tout au long de l'entretien, le professeur doit entraîner son don d'ubiquité ! Il s'agit, en effet, d'être pleinement « dans » la rencontre et, simultanément, de se situer un peu « au dessus », de prendre de la distance de manière à prélever les indices (résistance, protection, agacement...) qui pourraient signifier que les prochaines étapes ne se dérouleront pas dans de bonnes conditions, qu'il serait plus judicieux de laisser passer un peu de temps pour poursuivre la collaboration ultérieurement.

*Source : « La classe Maternelle »
Valérie Dauphin – Nov.2004*

Petit détour théorique

Les théories de la communication (Watzlawick, Selvini...) reposent sur les principes suivants :

- **une personne en situation de communication ne peut pas ne pas communiquer** : refuser de communiquer n'est qu'un type particulier de communication. Tout comportement a valeur de communication.
- **tout message comporte deux canaux distincts** : un canal digital, c'est le message verbal ; un canal analogique, c'est le message non verbal (mimique, gestualité, posture, inflexion de voix...). La partie du message contenue par un canal peut être en harmonie avec l'autre partie contenue dans l'autre canal, en dysharmonie ou même en contradiction.
- **le message émis n'équivaut pas au message reçu** : le récepteur peut ne recevoir qu'une partie du message, ou utiliser un système de décodage différent de l'émetteur. En particulier, le récepteur peut être particulièrement sensible au canal analogique (mimique, voix...) alors que l'émetteur n'est conscient que du canal digital (le discours lui-même).
- **éviter les « escalades symétriques »**
schéma : je me sens agressé(e) par les propos ou l'attitude de mon interlocuteur, je répons à mon tour par de l'agressivité, ce qui va déclencher, presque à coup sûr, une réaction agressive encore supérieure (l'escalade !)
Plutôt rappeler le cadre de l'entretien, les objectifs (co-éducation), ce qui désamorce le conflit.

Penser que la réaction agressive s'adresse certainement exclusivement au représentant de l'Institution Ecole que vous êtes et pas à votre personne privée (ne pas oublier l'éventualité d'un vécu scolaire douloureux du parent)